

# L'AURORE,

JOURNAL POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE.

.....DEPELLUNT AURORÆ LUMINA NOCTEM. Ovid. Metam. lib. VII.

VOL. I.]

LUNDI MATIN, le 19 de MAI, 1817.

[ N° 11.

MONTREAL,  
PUBLIÉ PAR M. BIBAUD,  
ET  
IMPRIMÉ PAR V. DELORME,  
RUE ST. PAUL, No. 137.

## Conditions de L'AURORE.

Le PRIX de la Souscription est de QUINZE CHELINS par année, payables par moitié, de six mois en six mois et d'avance, outre les frais de la poste.

## AGENS POUR L'AURORE.

Mr. A. A. Parent, N. P. — QUEBEC.  
Mr. F. X. Boivin, — TROIS-RIVIERES.  
Mr. Joachim Tellier, — RIV. DU LOUP.  
Mr. Geo. Homery, — — — BERTHIER.  
Mr. L. J. Cazeneuve — — — L'ASSOMPTION.  
F. H. Séguin, Ecr. — — — TERREBONNE.  
Mr. J. B. Laviolette — RIV. DU CHIENE.  
Benj. Chérier, Ecr. — — — ST. DENIS.  
Jos. Bresse, Ecr. — — — CHAMBLEY.  
Mr. J. B. Perras — — — LAPRAIRIE.  
Mr. Jos. Watier Lamoix, — LES CEDRES.

## LETTRE

PAR L'ORDRE DE

L'EMPEREUR NAPOLEON

Adressée par le Gén. Comte Montebon à  
Sir Hudson Lowe, Gouverneur  
de l'Île de Ste. Hélène.

GENÉRAL—J'ai reçu avec votre lettre du 23 de Juillet, le traité du 3 Août, 1815, conclu entre Sa Majesté Britannique, l'Empereur d'Autriche, l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse.

L'Empereur Napoléon proteste contre le contenu de ce traité : il n'est pas le prisonnier de l'Angleterre. Après avoir placé son abdication entre les mains des Représentans de la Nation, pour l'avantage de la Constitution adoptée par le peuple Français et en faveur de son fils, il se rendit volontairement et librement en Angleterre, dans la vue d'y vivre comme simple particulier sous la protection des lois Anglaises. La violation de toutes les lois ne peut constituer un droit. La personne de l'Empereur Napoléon est actuellement au pouvoir de l'Angleterre, mais il n'a jamais été, ni n'est présentement au pouvoir de l'Autriche, de la Russie, ou de la Prusse, ni de fait ni de droit, même suivant les lois et coutumes de l'Angleterre qui n'a jamais compris dans l'échange des prisonniers, des Russes, des Prussiens, des Autrichiens, des Espagnols ou des Portugais, lors même qu'elle était unie à ses nations par des traités d'alliance, et qu'elle faisait la guerre conjointement avec elles.

La convention du 2 Août conclue quinze jours après l'arrivée de l'Empereur en Angleterre, ne peut avoir de droit aucun effet : elle offre seulement le spectacle de la coalition des quatre grandes puissances de l'Europe pour l'oppression d'un seul homme ! coalition que l'opinion de chaque nation et tous les principes de la saine morale réprouvent également.

L'Empereur d'Autriche, l'Empereur de Russie et le Roi de Prusse n'ayant ni de fait ni de droit, aucun droit sur la personne de l'Empereur Napoléon, ne pouvaient rien décider sur ce qui le regarde,

Si l'Empereur Napoléon avait été en la puissance de l'Empereur d'Autriche, ce prince se serait souvenu des liaisons que la religion et la nature ont formées entre un père et un fils—liaisons qui ne sont jamais violées impunément.

Il se serait rappelé que Napoléon l'avait quatre fois rétabli sur son trône, savoir à Léoben, en 1797—à Laneville, en 1804—à Presbourg, en 1806, et à Vienne en 1809, quand ses armées étaient maîtresses de la capitale et des trois quarts de la monarchie. Ce prince se serait souvenu des protestations qu'il fit à Napoléon, au bivouac en Moravie, en 1807, et à l'entrevue de Dresde, en 1812.

Si la personne de l'Empereur Napoléon avait été au pouvoir de l'Empereur Alexandre, il aurait rappelé à sa mémoire les liens d'amitié contractés à Tilsit, à Erfurth, et pendant douze années d'une correspondance journalière.

Il se serait souvenu de la conduite de l'Empereur Napoléon le lendemain de la bataille d'Austerlitz où, bien qu'il fût en son pouvoir de le faire prisonnier, avec les débris de son armée ; il se contenta de prendre sa parole, et lui permit de faire sa retraite. Il se serait souvenu des dangers auxquels l'Empereur Napoléon s'exposa personnellement pour éteindre le feu à Moscou, et lui conserver cette capitale.—Assurément ce prince n'aurait jamais violé les devoirs de l'amitié et de la reconnaissance envers un ami dans l'affortune.

Si la personne de l'Empereur Napoléon avait été au pouvoir du Roi de Prusse, ce souverain, n'aurait pu oublier qu'après la bataille de Friedland, il dépendait de l'Empereur de placer un autre prince sur le trône de Berlin ; il n'aurait pas oublié en présence d'un ennemi désarmé, les protestations d'attachement et les sentimens de reconnaissance qu'il lui témoigna en 1812, à l'entrevue de Dresde.

Il paraît donc par les articles 2 et 5 du traité du 2 Août que ces princes étant incapables d'exercer aucune influence sur la disposition de l'Empereur, qui n'était point en leur puissance, accèdent à ce qui peut être fait à cet égard par Sa Majesté Britannique qui prend sur elle le soin de remplir toutes les obligations. Ces princes ont reproché à l'Empereur Napoléon d'avoir préféré la protection des lois Anglaises aux leurs. Les fausses idées que l'Empereur Napoléon s'était formées de la libéralité des lois de l'Angleterre, et de l'influence de l'opinion d'un peuple grand, généreux et libre, sur son gouvernement, le décidèrent à préférer la protection de ces lois à celle d'un beau-père ou d'un ancien ami.

L'Empereur Napoléon avait en son pouvoir de s'assurer par un traité diplomatique tout ce qui pouvait le regarder personnellement, soit en se mettant à la tête de l'armée de la Loire ou à la tête de l'armée de la Gironde, commandée par le général Clausel ; mais ne désirant plus rien désormais que la retraite et la protection des lois d'un état libre, soit de l'Angleterre ou de l'Amérique, toute stipulation lui parut inutile. Il pensait que le peuple Anglais serait plus lié par une conduite qui était de sa part franche, noble et pleine de confiance, qu'il ne l'aurait été par les traités les plus solennels. Il a été trompé ; mais cette erreur fera rougir à jamais les vrais Bretons, et sera dans la génération présente comme dans les générations futures,

une preuve de la mauvaise foi de l'administration Anglaise.

Des commissaires Autrichien et Russe, sont arrivés à Ste. Hélène. Si l'objet de leur mission est de remplir une partie des devoirs que les Empereurs d'Autriche et de Russie ont contractés par le traité du 2 Août, et de prendre garde que les Agens Anglais dans une petite colonie, au milieu de l'Océan, ne manquent pas au respect dû à un prince lié à ces souverains par les liens de la parenté et par tant d'autres liens, les preuves du caractère de ces deux monarques se reconnaîtront dans ce procédé ; mais vous, Monsieur, vous avez déclaré que ces Commissaires n'ont ni le droit ni le pouvoir de donner leur opinion sur ce qui peut se passer sur ce rocher !

Les ministres Anglais ont fait transporter l'Empereur Napoléon à Ste. Hélène, à une distance de 2000 lieues de l'Europe. Ce rocher situé sous la zone torride, et à 500 lieues du continent le plus proche, est sujet aux chaleurs dévorantes de ces latitudes ; il est couvert de neiges et de brouillards pendant les trois quarts de l'année, et est en même tems le plus aride et le plus humide pays du monde. Un tel climat est très nuisible à la santé de l'Empereur ; et la haine doit avoir dicté le choix de cette résidence, ainsi que les instructions données par les ministres Anglais aux officiers qui commandent dans l'Île.

Ils ont même eu ordre d'appeler l'Empereur Napoléon, GENÉRAL, comme si on eût voulu l'obliger à se regarder comme n'ayant jamais régné en France.

Les raisons qui le déterminèrent à ne point prendre un nom INCOGNITO, comme il aurait pu le faire en quittant la France, étaient celles-ci. Premier Magistrat à vie de la République, sous le titre de Premier Consul, il conclut les préliminaires du Londres et le traité d'Amiens, avec le roi de la Grande Bretagne, et reçut comme ambassadeurs, le Lord Cornwallis, Mr. Merry et le Lord Whitworth qui résidèrent en cette qualité à sa cour.

Il accrédiça auprès du Roi d'Angleterre le Comte Otto et le gén. Andreossi qui résidèrent comme ambassadeurs à la Cour de Windsor. Quand après un échange de lettres entre les ministres pour les affaires étrangères des deux monarchies, le Lord Lauderdale vint à Paris revêtu de pleins pouvoirs par le Roi d'Angleterre, il traita avec des plénipotentiaires qui avaient des pleins pouvoirs de l'Empereur Napoléon, et resta plusieurs mois à la cour des Tuileries. Quand ensuite le Lord Castlereagh signa à Chatillon L'ULTIMATUM que les puissances alliées présentèrent aux plénipotentiaires de l'Empereur Napoléon ; il reconnut par là même la quatrième dynastie. Cet ULTIMATUM était plus avantageux que le traité de Paris ; mais en exigeant que la France renoncât à la Belgique et à la rive gauche du Rhin, on exigeait ce qui était contraire aux propositions de Francfort et aux proclamations des alliés—ce qui était contraire au serment de maintenir l'intégrité de l'empire, que l'Empereur avait prêté à son couronnement.

L'Empereur en outre pensait que ces limites naturelles étaient nécessaires tant pour la sûreté de la France que pour l'équilibre de l'Europe : il pensait que la nation Française dans la situation où elle se trouvait, devait plutôt courir le hazard de toutes les chances de la guerre que de se départir de cette politique : la France a-

avait maintenu cette intégrité, et elle l'aurait conservée avec honneur, si la trahison n'était venue au secours des alliés.

Le traité du 2 Août et l'acte du parlement Britannique appellèrent l'Empereur Napoléon, BONAPARTE, et ne lui donnèrent que le titre de Général. Le titre de Général Bonaparte est sans doute éminemment glorieux : l'Empereur le portait à Lodi, à Castiglione, à Rivoli, à Arcole, à Léoben, aux Pyramides, à Aboukir ; mais depuis dix sept ans, il avait porté celui de Premier Consul et d'Empereur, ce qui prouve qu'il a été et premier Magistrat de la République, et Souverain de la quatrième Dynastie. Ceux qui croient que les nations sont des troupeaux qui appartiennent de droit divin à certaines familles, ne sont point de ce tenus-ci, et n'entendent point l'esprit de la législation Anglaise qui a plusieurs fois changé l'ordre de la dynastie, parce qu'il s'était opéré dans l'opinion publique de grands changemens auxquels les princes régnans ne participant point, ils devenaient ennemis du bien être de la grande majorité de la nation ; car les rois ne sont que des magistrats héréditaires qui existent pour le bien de nations, et non les nations pour la satisfaction des rois.

C'est dans le même esprit de haine qu'il a été ordonné qu'il ne serait pas permis à l'Empereur Napoléon, d'écrire ou de recevoir aucune lettre, à moins qu'elle n'ait été ouverte et lue par les ministres Anglais, et leurs officiers à Ste. Hélène. On lui a ôté le pouvoir de recevoir des nouvelles de sa femme, de sa mère, de son fils, ou de ses sœurs, et quand pour éviter l'inconvénient de voir ses lettres lues par des officiers subalternes, il dit qu'il désirait envoyer des lettres cachetées au Prince Régent, on lui dit qu'on ne pouvait s'écarter de l'ordre et que les lettres devaient passer ouvertes, telles étant les instructions du ministère. Cette conduite n'a pas besoin de commentaire ; mais elle donne lieu à d'étranges idées, quant à l'esprit de l'administration qui a pu dicter ce qui aurait été désavoué même à Alger. Il est arrivé à Ste. Hélène, des lettres pour les officiers de la suite de l'Empereur, elles furent ouvertes et transmises à vous, mais vous ne les avez pas communiquées, parce qu'elles n'étaient pas venues par le canal du ministère Anglais. Ainsi il a fallu qu'elles fissent 4000 lieues ; et ces officiers eurent la douleur d'apprendre qu'il y avait sur le rocher des nouvelles de leurs femmes, de leurs mères et de leurs enfans, et qu'ils n'en pouvaient connaître la nature que dans six mois.—Il faut que le cœur se console.

Ils ne purent obtenir ni le MORNING CHRONICLE ni le MORNING-POST, ni aucun des Journaux Français. Quelques numéros détachés du TIMES arrivaient de tems en tems à Longwood. En conséquence d'une requête faite à bord du Northumberland, on a envoyé quelques livres, mais on a eu soin de retenir tous ceux qui ont rapport aux affaires des dernières années. L'Empereur désirait correspondre avec un libraire de Londres, afin de recevoir directement les livres dont il avait besoin, et ceux qui ont rapport aux événemens du jour. On l'en a empêché. Un auteur Anglais ayant fait un voyage en France, et en ayant publié le détail à Londres, il prit la peine de vous le faire parvenir, afin qu'il pût être présenté à l'Empereur. Vous avez jugé à propos de ne le pas remettre, parce qu'il ne vous avait pas été envoyé par l'ordre exprès de votre gouvernement. On dit aussi que d'autres livres envoyés par leurs auteurs n'ont point été remis, parce qu'ils étaient adressés les uns à l'Empereur Napoléon, les autres à Napoléon le Grand. Le ministère Anglais n'est point autorisé à ordonner de telles vexations : la loi, quoiqu'unique, par laquelle le parlement Britannique regarde l'Empereur Napoléon comme prisonnier de guerre, n'a jamais empêché les prisonniers de guerre de souscrire aux Journaux, ni de recevoir des livres imprimés. Une

telle prohibition n'a lieu que dans les donations de l'inquisition.

L'île de Ste. Hélène a 10 lieues de circuit : elle est partout inaccessible : elle est entourée de brigatins : il y a sur le rivage des postes d'espace en espace et à la vue les uns des autres ; ce qui rend impraticable toute communication avec la mer. Il n'y a qu'une petite ville (JAMES TOWN) où il y a un mouillage et où les vaisseaux touchent. Pour empêcher un individu de sortir de l'île, il suffit de garder le rivage par terre et par mer. En mettant un interdit sur l'intérieur de l'île, on ne peut donc avoir en vue que de le priver d'une promenade de 8 à 10 milles, qu'il serait possible de faire à cheval, et dont la privation abrègera les jours de l'Empereur. Il a été logé à Longwood, exposé à tous les vents, où la terre est stérile, inhabitable, sans eau, inculte et incultivable. On lui a marqué un circuit d'environ 1200 toises : à environ 11 ou 1200 toises de distance, il y a un camp sur une hauteur, et un autre de l'autre côté à la même distance : en un mot au milieu des chaleurs du tropique, on ne voit rien autre chose que des camps. L'Amiral Malcolm ayant appris combien une tente dans cet endroit pouvait être utile à l'Empereur, il en fit dresser une par ses matelots à environ 20 pas au devant de la maison : c'était le seul endroit où l'on put trouver de l'ombre. L'Empereur avait autant de raison d'être satisfait de l'esprit qui animait les officiers et les soldats du brave 53e régi. qu'il l'avait été de l'équipage du Northumberland.

La maison de Longwood avait été bâtie pour servir de grange aux gens de la ferme : le député gouverneur de l'île y avait depuis construit quelques chambres ; elle lui servait de maison de campagne ; mais elle n'était pas propre à être habitée continuellement : il y a un an qu'on y emploie des ouvriers, et l'Empereur a été continuellement sujet à l'inconvénient d'habiter une maison qui n'est point achevée, et qui est malsaine en conséquence : La chambre dans laquelle il couche est trop petite pour contenir un lit d'une grandeur ordinaire : mais toutes les réparations que l'on fait à Longwood, prolonge l'inconvénient d'y avoir toujours des ouvriers. Il y a pour tant sur ce misérable territoire de belles situations qui offrent de beaux arbres, des Jardins et de bonnes maisons. Il y a en outre la maison de la Plantation ; mais les ordres positifs de votre gouvernement vous défendaient de donner cette maison, bien qu'il se fût épargné par là beaucoup de frais ; les frais qu'il a encourus pour bâtir à Longwood une maison convertie en papier et qui déjà n'est plus logeable.

Vous nous avez interdit toute correspondance avec les habitans de l'île : vous avez dans le fait mis la maison de Longwood au secret ; vous avez même interdit toute communication avec les officiers de la garnison. Il semble donc que vous vous êtes fait une étude de nous priver du peu de ressources qu'offre ce misérable territoire ; et nous sommes ici justement comme nous serions sur le rocher isolé et inhabité de l'Ascension. Durant les quatre mois que vous avez été à Ste. Hélène, vous avez rendu la situation de l'Empereur beaucoup plus désagréable. Le Comte Bertrand vous a fait observer que vous violiez mêmes les lois de la législation, et que vous fouliez aux pieds les droits des officiers généraux prisonniers de guerre. Vous avez répliqué que vous agissiez selon la lettre de vos instructions, et que votre conduite envers nous n'était pas pire que ne le prescrivaient ces instructions.

J'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

(Signé) LE GEN. COMTE DE }  
MONTHOLON. }

Après avoir signé cette lettre, j'ai reçu la vôtre du 17 Août, dans laquelle vous avez mis le compte d'une somme annuelle de 20,000 livres sterling que vous regardez comme absolument nécessaire pour le maintien de l'établissement de Longwood,

après tous les retranchemens que vous avez jugés possibles. Nous croyons n'avoir rien à faire avec la discussion de ce point : la table de l'Empereur est à peine pourvue du simple nécessaire, et toutes les provisions sont de la plus mauvaise qualité. Vous demandez à l'Empereur un fonds de 12,000 liv. st. vu que votre gouvernement ne veut fournir que 8000 livres pour toutes les dépenses. J'ai déjà eu l'honneur de vous dire que l'Empereur n'a point de fonds ; que depuis un an, il n'a ni écrit, ni reçu aucune lettre, et qu'il ignore entièrement ce qui s'est passé, ou ce qui se passe présentement en Europe. Transporté par force sur ce rocher, sans pouvoir écrire ni recevoir de réponse, l'Empereur est entièrement à la merci des agens Anglais. L'Empereur a toujours désiré et désire encore pourvoir lui-même à toutes ses dépenses de quelque nature qu'elles soient ; et il le fera aussitôt que vous aurez rendu la chose possible, en levant l'interdit que vous avez mis sur les marchands de l'île, à l'égard de sa correspondance ; et qu'il ne sera plus sujet à aucune inquisition de votre part ou de celle de vos agens. Alors les besoins de l'Empereur seraient connus en Europe et les personnes qui s'intéressent pour lui pourraient lui envoyer les fonds nécessaires pour y pourvoir.

La lettre du Lord Bathurst que vous m'avez communiquée, fait naître d'étranges idées. Vos ministres ignorent-ils donc que le spectacle d'un grand homme dans la captivité et dans l'adversité est un spectacle sublime ? Ignorent-ils que Napoléon à Ste. Hélène, au milieu des persécutions de toutes sortes, auxquelles il n'oppose que la sérénité, est plus grand, plus sacré et plus vénérable que lorsqu'il était assis sur le premier trône du monde, où il a été si longtems l'arbitre des rois ? Ceux qui dans une telle situation manquent envers Napoléon, s'aveuglent sur leur propre caractère, et sur celui de la nation qu'ils représentent. MONTHOLON.

#### NOUVELLES ETRANGERES.

PARIS, le 1er de Février.—Le capitaine Wemys, jeune officier Anglais, neveu du général Erskine, et allié à la famille de Huntly, s'est tué avant-hier au soir, d'un coup de pistolet, après avoir perdu 30,000 francs au jeu.

Le 13 de Février.—Le froid a été très sévère à Moscou, durant le mois de Décembre. Un grand nombre d'ours sortis des forêts voisines, sont venus jusqu'aux portes de la ville, et les habitans ont été obligés de faire une espede de sortie contre ces animaux, avec du canon. Il y en a eu plus de six cents de tués près de la ville.

Le 5 de Mars.—Les forces Anglaises dans les lies Ioniennes, ont été augmentées de deux régimens : on dit que l'Angleterre y aura 23,000 hommes de troupes. Les habitans de ces îles ont demandé à la cour de Russie des explications concernant les articles du traité qui les met sous la protection de l'Angleterre. On disait à Gènes qu'il y avait eu une révolte à Corfou contre le Gouverneur Anglais. Un protectorat si éloigné a besoin d'une grande force pour se maintenir, et de justice pour donner de la satisfaction.

Des lettres de Rome du 10 de Février apprennent que plusieurs des officiers de l'armée Italienne cherchent à obtenir de l'emploi dans les armées de la Porte Ottomane. Plusieurs ont été reçus par le Pacha d'Egypte qui organise une armée à la manière Européenne.

Le 11 de Mars.—La flotte que le Grand-Seigneur envoie en présent au Dey d'Alger, et qui consiste en une fregate, deux corvettes et trois transports chargés de munitions de guerre, a jetté l'ancre à Kabatzsh, le 13 de Janvier.

Le 14 de Mars.—Une lettre particulière de Constantinople donne le détail d'un tremblement de terre qui a causé beaucoup

de dommage à Jérusalem. Deux églises l'une Grecque et l'autre Arménienne ont été renversées ; et celle du St. Sépulchre a aussi été beaucoup endommagée.

Le 17 de Mars.—L'Écclésiastique qui a refusé l'absolution à une demoiselle, la veille de son mariage, sous prétexte qu'elle épousait un écrivain dramatique, M. Picard, a été condamné à un mois de détention au séminaire, par le chapitre métropolitain.

LONDRES, le 23 de Mars.—Il y a eu une grande émeute au Théâtre Français, à l'occasion de la représentation d'une Tragédie où il y a plusieurs allusions à la situation présente de Bonaparte. Plusieurs personnes ont été blessées. L'émeute a été supprimée par le militaire, et il y a eu ensuite plusieurs individus d'arrêts. L'auteur désire rester inconnu. Il a été défendu de jouer de nouveau la pièce.

Il a été convoqué un Conseil d'état extraordinaire en Prusse. On pense que c'est pour former une constitution, et établir un nouveau système de finances.

Un Suédois qui a écrit Contre le droit de Bernadotte à la couronne, a été condamné à mort. Il s'est enfui, et il a été mis hors la loi.

*Extrait d'une lettre datée de Pernambuco, le 13 de Mars.*

“ Il a été établi un gouvernement provisoire composé de quatre personnes éclairées, d'un caractère énergique et d'une grande influence, à la tête desquelles est DON JOSE MARTINE, homme qui au dire de tout le monde, a toutes les qualités requises pour la charge qu'il remplit. Il a résidé quelque temps en Angleterre, et il parle et écrit correctement la langue Anglaise. Il a comme tous ses compatriotes, beaucoup d'estime pour les Américains. Les officiers de la couronne ont été traités avec beaucoup d'égards par leurs successeurs ; et pour leur plus grande sûreté, on les a placés dans un fort. Le 9, on permit au ci devant gouverneur de s'embarquer pour Rio Janeiro, dans un petit bâtiment préparé pour cet effet. Il n'est pas permis aux vaisseaux Portugais qui sont dans ce port, de hisser leur pavillon ; mais on ne les moleste point, et on respecte leurs propriétés. Les villes tant du nord que du sud, dont nous avons entendu parler, ont toutes suivi l'exemple de Pernambuco. Le succès complet de cette province donnera à celles du sud une plus grande confiance dans leurs propres efforts, et l'on n'a ici aucun doute qu'elles ne concourent toutes dans la même mesure. Cette province, ou comme on dit ici, cette Capitainerie, s'étend en largeur l'espace de 330 milles, depuis la rivière du Nord jusqu'à la rivière St. François, et contient environ 300,000 habitans. C'est la plus belle province du Brésil, et celle d'où le prince tirait la plus grande partie de son revenu.”

NEW-YORK, le 7 de Mai.—Nous apprenons par le brig GENERAL WARD, arrivé de Pernambuco, que les villes de Paraíba et de Rio-Grande se sont déclarées en faveur des patriotes. On s'attendait que San-Salvador et Rio-Janeiro, suivraient le même exemple.

### CONQUETE DU CHILI PAR LES PATRIOTES.

BUENOS-AYRES, le 27 Fév.

Hier Don Manuel Escalada est arrivé ici avec l'étendard royal pris à la victoire de Chacabuco, lequel a été déposé dans la Citadelle. On a tiré le canon, et tous les citoyens ont rendu un hommage d'admiration aux héros des Andes. Les dépêches suivantes ont été publiées aussitôt après qu'elles eurent été reçues.

*Dépêche du Gén. San Martin au Directeur Suprême.*

(*Q. G. Chacabuco, 12 Fév. 1817.*)

*Très-Excellent Seigneur,*

Une division de 1,800 hommes de l'armée du Chili, vient d'être détruite dans les plaines de Chacabuco, par l'armée que je commande : 600 prisonniers, y compris

30 officiers, 450 hommes tués, et un étendard que j'ai l'honneur de vous présenter, plus de 1000 armes complètes et deux pièces de campagne, sont le résultat de cette heureuse journée.

Il ne m'est pas possible d'entrer dans les détails pour le présent. Je ne trouve pas de termes assez-forts pour rendre justice à la bravoure de nos troupes : notre perte ne se monte pas à 100 hommes. Les brig. généraux Don Miguel Soler et Don Bernardo O'Higgins se sont éminemment distingués. JOSE DE SAN MARTIN.

*Du même au même.*

La glorieuse journée de Chacabuco a rendu au Chili la jouissance de sa liberté. Les restes de l'armée ennemie dispersés de tous côtés, joignent nos troupes en grand nombre, ou tombent entre nos mains comme prisonniers. Le fugitif ex-gouverneur Marco, n'ayant point trouvé de vaisseaux à Valparaiso, cherche à s'échapper dans le Sud ; mais il sera pris par les partis qui sont à sa poursuite. Notre armée a fait aujourd'hui son entrée dans la capitale au milieu des acclamations du peuple. Nous y avons trouvé un immense train d'artillerie. JOSE DE SAN MARTIN.

Le 14 de Février, 1817.

### CORRESPONDENCE PRIVE'E.

BUENOS-AYRES, le 28 de Fév.—Dans ma dernière lettre je vous ai informé des progrès du gén. San Martin qui avait passé les Cordelières sans opposition, et était entré dans le Chili à la tête de 5000 hommes. J'ai maintenant à vous apprendre qu'il y a eu une bataille entre les royalistes et les troupes de cette province, laquelle s'est terminée par la défaite et la destruction des premiers. Il est arrivé en ville un exprès accompagné d'un officier qui a apporté les drapeaux pris sur les troupes du roi. Il y a eu 1000 hommes de tués, et 500 de pris avec un général. Les troupes de Buénos-Ayres sont entrées dans Santiago, capitale du Chili.

Le 1er de Mars.—Le Chili est au pouvoir des patriotes qui ont tout culbuté devant eux. Les dernières nouvelles portent qu'ils sont à Coquimbo, et que les royalistes fuient en tous sens. San Martin écrit qu'il est plein de confiance, et qu'il n'appréhende plus aucune résistance de la part des royalistes, le peuple étant partout pour la révolution. Le cri général maintenant est la guerre avec les Portugais, et plusieurs pensent qu'elle sera déclarée sans délai.

Le 5 de Mars.—Nous avons eu des nouvelles plus récentes. Le gén. Marco, gouverneur du Chili pour le roi, a été pris avec sa suite à Valparaiso, comme il était sur le point de s'embarquer, avec deux millions de piastres. Les patriotes sont maîtres de tous les ports sur la côte du Chili.

Qu'il y ait guerre avec les Portugais, c'est ce dont je ne doute nullement. Ce gouvernement par représailles pour quelques actes des Portugais à Monté-Video, a emprisonné tous les Marchands Portugais et autres individus de cette nation qui étaient ici.

## L'AURORE.

*Lundi Matin, le 19 de Mai, 1817.*

Le navire Fanny qui a fait la traversée de Greenock à New York, en 22 jours a apporté des Journaux de Londres jusqu'au 12 d'avril. Le New-York Advertiser du 10 de Mai, donne un sommaire des nouvelles contenues dans ces papiers.

Le prince Ferdinand de Wurtemberg a été nommé Vice-Roi du Royaume de Lombardie et Venise.

Un grand nombre d'officiers à demi paie continuent à s'embarquer de France pour les Etats-Unis ou l'Amérique du Sud.

Le Grand Duc Nicholas de Russie vient à Berlin épouser la princesse Charlotte de Prusse.

Un papier de Liverpool du 31 de Mars contient le détail d'un complot tramé à Manchester, pour brûler toutes les manufactures. Il y avait eu une sédition à Littleport : l'objet des séditeux était de brûler la ville d'Ely.

Le Courier de Londres dit que le jeune Cobbett aurait été pris en exécution pour £18,000 de droits sur son pamphlet hebdomadaire, s'il ne s'était sauvé.

M. Rioust dont l'ouvrage intitulé, CARNOT, a été saisi sous presse, et qui a protesté en conséquence, a été condamné à une amende de 10,000 francs, et à deux ans de prison.

Il avait été formé un complot à Stockholm, contre la vie de Bernadotte. Six assassins s'étaient introduits dans le palais pour l'assassiner ; mais leur dessein avait été découvert à temps.

Un Gallion venant de l'Amérique charge d'argent, avait été pris à la hauteur des Canaries par deux armateurs Indépendants après un combat opiniâtre.

Il paraît que les gardes du corps de Louis XVIII, presque entièrement composées d'émigrés et de Vendéens, avaient encouru la haine du public et du ministère, en conséquence de leur comportement ; et l'on pensait qu'elles allaient être licenciées.

Si les dernières nouvelles d'Europe sont peu importantes, celles de l'Amérique le sont plus que d'ordinaire. La défaite qu'essuya le gén. Roudon l'année dernière, est plus que compensée par la victoire qu'a remportée cette année le gén. San Martin. Dans l'espace de quelques jours, la riche et florissante province du Chili a passé de la domination de Ferdinand VII à l'indépendance. Cette contrée a 500 lieues de côtes sur l'océan Pacifique, renferme un grand nombre de belles villes, et contient à peu près 1,500,000 habitans. Environ la moitié de cette population se compose des naturels du pays, qui passent pour les peuples les plus braves de l'Amérique Méridionale, et qui ont toujours détesté la domination Espagnole.

La révolution de Pernambuco sera le commencement d'un événement des plus importants, si l'exemple donné par cette province est imité par les autres ; autrement elle ne serait que le prélude d'une guerre civile et de scènes de carnage. S'il fallait juger de ceux qui ont opéré cette révolution, ou qui sont à la tête du nouveau gouvernement, par la manière dont ils se sont conduits à l'égard des officiers du roi, et par leurs décrets et leurs proclamations, on pourrait les regarder comme des hommes modérés, prudents et éclairés. Si cette révolution a pour objet de changer la forme du gouvernement, ou seulement de réformer l'administration actuelle, c'est ce qui n'est pas encore bien connu. Le gouvernement du Portugal et du Brésil par conséquent, est comme celui de l'Espagne, absolu et despotique ; mais les principes et la conduite des souverains actuels de ces deux états paraissent n'être pas les mêmes. Si Ferdinand est despotique par caractère, Joseph ne l'est que par habitude. Et tandis que les Espagnols Américains combattent contre le despote, les Brésiliens, s'ils font la guerre à leur prince, ne combattront que contre le despotisme.

VARIUS et le VOISIN sont inévitablement remis à la semaine prochaine.

## VOYAGES.

Des lettres récentes d'Almorah annoncent que le capitaine Webb, arpenteur à Kumaou, a traversé les Montagnes de Neige, et est entré dans la Tartarie. Cet officier intelligent est parti d'Almorah il y a quelque tems, accompagné d'un Jémidar et de vingt hommes du bataillon de Kumaou, et a surmonté de grands difficultés pour venir à bout de sa pénible entreprise. Il avait rencontré un chef Tartare, et il espérait qu'on lui permettrait de continuer ses recherches. Il pensait qu'il pourrait pénétrer de l'endroit où il était dans le cœur de la Tartarie Russe, sans beaucoup de difficulté. Chacun doit désirer qu'il réussisse dans une entreprise qui promet des résultats curieux et intéressants. La hauteur supposée inaccessible de ces énormes montagnes, et les affreux banes de neige dont leurs sommets et leurs côtés sont couverts, avaient jusqu'à présent frustré toutes tentatives pour les passer de côté-là. C'est, dit-on à Mr. Moorcroft, surintendant de l'hon. Compagnie, qu'est dû le mérite singulier d'avoir eu la hardiesse de former, et le courage d'exécuter l'entreprise de leur découverte. Ce voyageur entreprenant étant entré par Sreenughur il y a quelques années, et s'étant avancé vers le nord jusqu'au grand lac de Manfaroar, en s'en revenant il dirigea ses pas vers le sud-est, traversa en droite ligne la grande chaîne de l'Himalah, et arriva sain et sauf à Almorah, où il fut fait prisonnier par les autorités Napaouaises. Mr. Fraser frère du premier assistant à la résidence de Delhi, entra aussi dans le Thibet l'Automne dernier, par la voie de Sreenughur. Si nous sommes bien informés, ce sont là les seules personnes qui ont franchi cette grande chaîne du côté du nord. Les Jésuites, et ensuite Mr. Turner et Mr. Boggle, ont tous pris, si nous ne nous trompons pas, dans leurs voyages au pays du Grand Lama, la route du Mourum ou Boutan. Le savoir et l'habileté du Capitaine Webb le mettront en état de nous donner une connaissance exacte de l'histoire naturelle de ces énormes montagnes, dont les sommets, selon les observations qui ont été faites, s'élèvent à 28,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, et sont par conséquent de près de 8000 pieds plus élevées que le Chimborazo, la plus haute des Andes.

## AFFAIRES ASIATIQUES.

Le Patriote de Charleston du 23 d'Avril, contient un article extrait d'une lettre de Bushire, port de mer de la Turquie Asiatique, dans la province d'Arabie, qui donne le détail d'une insurrection en Arabie, où une forteresse a été bravement défendue contre les rebelles pendant six semaines, par une garnison presque toute composée de femmes. Le Sheik de Muscat était parti pour une expédition contre les pirates de Joafme et de Bahare. Les troupes Turques ont été presque partout victorieuses dans l'Arabie, et Abdallah Ben Saoud, chef des Arabes Wahabis a consenti à payer un tribut annuel au gouverneur de l'Égypte. On dit que le général Ottoman a accepté ces propositions tout d'abord. La Porte a ajouté à ses domaines Tithameh et Hajah. Médine et la Mekke, villes du Prophète, sont situées dans cette dernière province. Le Grand Seigneur aggrandit tous les jours son empire.

## FAIT SINGULIER.

Extrait d'une lettre datée de Bénarès, le 6 de Mai, 1816.

Puisque vous désirez que je vous fasse une description des usages du pays, il faut que je parle d'un homme qui a été pendu dernièrement à Calcutta, pour une espèce de crime dont, je crois, on n'a jamais entendu parler en Europe. C'était un plongeur et un nageur du premier ordre. Il fréquentait les ghauts ou lieux où les femmes ont coutume de se baigner dans le Gange, et s'y prenait de la manière suivante. Il partait d'un endroit éloigné, et s'avancait en nageant entre deux eaux jusqu'au milieu des femmes; alors il en saisissait une par les jambes, l'entraînait sous l'eau, et la noyait, pour lui arracher ses bijoux. Car dans ce pays-ci, les femmes se baignent avec leurs diamants et leurs pierreries. Cependant les Gazettes ne parlaient que de femmes dévorées par les Alligators, pendant qu'elles se baignaient. Tout le monde parlait et avait peur de ces monstres, bien que personne n'en eût vu. Enfin un jour l'animal à forme humaine ayant comme de coutume saisi une fille pour la noyer, celle-ci eut le bonheur de s'échapper de ses bras; elle sortit de l'eau, et se mit à crier que ce n'était pas une bête, mais un homme. Il fut pris, et il avoua qu'il y avait sept ans qu'il faisait ce métier là, mais il n'avait pas tenu un compte exact du nombre de ses victimes.

Il vient d'être publié un ouvrage curieux intitulé: "Manuscrit venu de Ste. Helene d'une manière inconnue." Il est annoncé comme ayant été écrit par Bonaparte lui-même, et a la préface suivante.

"Je n'écris point des Commentaires; car les événements de mon règne sont suffisamment connus; et je ne suis pas obligé d'entretenir la curiosité publique. Je donne un sommaire de ces événements, parce que mon caractère et mes intentions pourraient être étrangement défigurés; et je désire paraître tel que j'ai été, aux yeux de mon fils, ainsi qu'à ceux de la postérité. Tel est l'objet de cet ouvrage. Je suis obligé d'employer une méthode privée, pour le rendre public; car s'il tombait entre les mains des ministres Anglais, je sais par expérience qu'il resterait dans leur bureau."

PAP. DE LONDRES.

On a saisi hier au soir un nouveau pamphlet intitulé "La Coalition et la France." Cet acte d'autorité a eu lieu à la réquisition du procureur du roi, qui dit avoir reçu une notice diplomatique du Duc de Richelieu, contenant les plaintes officielles des ambassadeurs Anglais et Autrichien, contre les attaques violentes dirigées contre leurs gouvernemens, dans ce Pamphlet.

PAP. DE PARIS.

## HUMILITE'.

Dans un ouvrage nouveau intitulé: "La Vie d'Antoine Benezet," par Robert Vaux, l'auteur raconte de lui l'anecdote suivante. "Il désapprouvait ces éloges pompeux qu'on prodigue si souvent aux

morts, et il pria un vénérable personnage de faire tous ses efforts, s'il lui survivait, pour empêcher qu'on ne lui fit une épitaphe, au cas que ses amis parussent disposés à offrir ce tribut à sa mémoire; ajoutant que si toutefois ils ne voulaient pas acquiescer son désir, ils pourraient dire:—

Antoine Benezet

Était un pauvre sire:

On peut fort bien le dire;

Lu-même il le disait.

A VENDRE A CETTE IMPRIMERIE,

## RECIT

Des traitemens qu'ont éprouvés les prêtres condamnés à être deportés à la Guyane,

PAR L'UN D'ENTRE EUX.

DE PLUS,

*l'Alphabet Français*

EN DEUX PARTIES.

AUSI,

*L'Arithmétique,*

ET

*La Géographie*

EN MINIATURE.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE, }  
MERCREDI, 12 Mars, 1817. }

RESOLU, Qu'à l'avenir cette Chambre ne recevra des Pétitions pour des Bille privés que dans les premiers quinze jours de chaque Session.

RESOLU, Que cette Chambre ne recevra des Bille privés que dans les premiers vingt quatre jours de chaque Session.

RESOLU, Que les dites Résolutions soient imprimées pendant six mois, dans tous les papiers publics après la présente Session, et aussi un mois avant chaque Session pendant trois ans.

(Attesté) Wm. LINDSAY, Jour.  
Greff. de l'Assemblée.

Québec, le 14 d'Avril, 1817. (24)

HOUSE OF ASSEMBLY, }  
WEDNESDAY, 12th March, 1815. }

RESOLVED, That this House will not receive any Petitions for Private Bills after the first fifteen days of each Session.

RESOLVED, That this House will not receive any private Bills, except in the first twenty four days of each Session.

RESOLVED, That the said Resolutions be printed during six months, in all the public papers after the present Session, and also one month before each Session, during three years.

(Attesté) Wm. LINDSAY, Jun.  
Clerk Assembly.

Quebec, 14th April, 1817. (24)

A VENDRE de gré à gré, toutes les propriétés foncières appartenantes au soussigné, situées au Fouxbourg St. Antoine, et consistant en plusieurs VERGERS complantés de Pommiers presque tous francs, et Poiriers; et deux MAISONS, dont une en pierres de 50 pieds sur 30, et l'autre en bois, de 30 sur 30; un HANGARD, &c.

Pour plus amples informations il faudra s'adresser sur les prémisses au propriétaire. C. LUCINIANI, ALIAS, LUSIGNAN.  
Montréal, 5 de Mai, 1817. (0)

**Chambre a Louer.**

S'adresser à cette Imprimerie